



DGA de l'Équipement du Territoire
Direction des Routes et des Ports
13644

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 13 DÉCEMBRE 2024
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : Mme Marie-Pierre CALLET**

OBJET : Schéma directeur des infrastructures de mobilité : adoption du document de cadrage.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux Routes, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

La route, sous toutes ses formes, est le support principal des mobilités. Elle est un maillon essentiel de communication entre les territoires. Elle est la colonne vertébrale de la mobilité des biens comme des personnes.

Le Département des Bouches-du-Rhône est gestionnaire d'un réseau routier de près de 3 000 km, maillant un territoire de 5 000 km² et répondant aux besoins de déplacements de plus de 2 millions d'habitants.

En vue d'assurer une gestion efficace de ce patrimoine, le Département s'est doté en 2010 d'un schéma directeur routier puis, en 2016, d'un schéma directeur vélo.

Aujourd'hui, l'urgence environnementale et climatique impose une accélération sans précédent des efforts collectifs pour réduire l'empreinte écologique des infrastructures et des déplacements tout en permettant une réponse adaptée aux besoins de mobilité de notre territoire.

En 2024, le Département a donc engagé, avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), une réflexion pour se doter d'un Schéma Directeur des Infrastructures de Mobilité.

La méthode retenue s'est appuyée, dans un premier temps, sur des entretiens avec des acteurs institutionnels des mobilités routières, des agents de la direction des routes et des ports du Conseil Départemental, et les élus départementaux en charge de ces politiques. Le retour d'expérience des précédents schémas a permis également d'enrichir la réflexion pour envisager l'évolution qui vous est ici présentée.

Ce document de cadrage, proposé à l'assemblée, présente les grandes orientations de la collectivité départementale pour les prochaines années en matière d'infrastructures de transport routières et de mobilités douces.

Il s'articule autour de 5 principes directeurs essentiels au développement de notre territoire :

- Préserver et valoriser l'environnement,
- Assurer la résilience du réseau routier,
- Être acteur d'une mobilité durable,
- Apaiser l'usage du réseau,
- Rendre plus cohérente et plus lisible l'infrastructure routière.

Ce document, une fois adopté par l'assemblée départementale, sera décliné au travers de plusieurs documents opérationnels visant à mettre en œuvre les différents principes ainsi validés (schéma d'exploitation, politique de gestion des espaces verts, hiérarchisation des voies départementales, etc.).

Chacun de ces documents fera l'objet d'une concertation spécifique entre les acteurs concernés avant de devenir le document de référence pour les actions concrètes au service du territoire et de ses usagers.

Le présent rapport de principe est sans incidence financière pour le Département.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 13 DÉCEMBRE 2024**

RAPPORTEUR(S) : Mme Marie-Pierre CALLET

OBJET : Schéma directeur des infrastructures de mobilité : adoption du document de cadrage.

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi treize décembre à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Laurence ANGELETTI à M. Cyrille BLINT, Mme Nouriaty DJAMBAE à Mme Sophie CAMARD, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO à M. Jacky GERARD, M. Yannick GUERIN à Mme Julie ARIAS, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 13 DÉCEMBRE 2024**

RAPPORTEUR(S) : Mme Marie-Pierre CALLET

OBJET : Schéma directeur des infrastructures de mobilité : adoption du document de cadrage.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 13 décembre 2024, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

d'approuver le document de cadrage du schéma directeur des infrastructures de mobilité et d'engager les réflexions pour la définition des interventions en matière de voirie.

Adopte à l'unanimité

Pour : 49

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 9

Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO